



Formations arboricoles 2018 – 2020

Soirée d'information





Responsable du cours

Victor Egger

Responsable de la station d'arboriculture du Jura, FRI

CP 65 Courtemelon

2852 Courtételle

032 420 74 35

victor.egger@frij.ch



Un cours pour quatre formations

Arboriculteur amateur 2018-19 (17 jours)

Arboriculteur patenté 2019-20 (32 jours)

Brevet agricole:

BF 21 : Arboriculture haute tige 2018/19 (9 jours)

BF 22 : Transformation des fruits 2019/20 (5 jours)

(Les cours du brevet sont intégrés dans la patente arboricole)



Arboriculteur amateur : (17 jours)

Ce cours, réparti sur 1 an (2019/20), s'adresse aux personnes qui souhaitent améliorer leurs compétences dans la gestion d'un petit verger, sans l'objectif d'en générer un revenu

- **Contenu**

- Acquérir les bases pratiques et théoriques nécessaires à l'entretien d'un verger traditionnel dans un objectif d'autoapprovisionnement.
- Se former à la taille, à la multiplication des arbres, à la plantation et à la protection phytosanitaire des arbres fruitiers.
- Avoir quelques bases dans la récolte et la transformation des fruits.



N°	Module	durée (jours)	Contenu
2 2.1.	Vie de l'arbre	1	cycle annuel, botanique, formes fruitières
3 3.1.	Espèces et variétés fruitières	1	connaître les espèces, variétés et PG
4 4.1.	Multiplication fruitière	1	greffage, marcottage, affinités
5 5.1.	Création d'un verger	1	distances, techniques, armature, protection
6 6.1.	Taille	0.5	principes + sécurité
6 6.2.	Taille	1	taille de formation
6 6.3.	Taille	3.5	taille d'entretien HT, bases
6 6.5.	Taille	1	taille d'entretien BT, bases
7 7.1.	Protection phytosanitaire	1.5	connaissance des parasites et maladies, bases
7 7.3.	Protection phytosanitaire	0.5	types de lutte, sécurité
7 7.4.	Protection phytosanitaire	1	moyens de lutte, bases
8 8.1.	Entretien cultural	1	sol, fumure, machines, bases
9 9.1.	Récolte, conservation, transformation	1	maturité, récolte, conditionnement
11 11.1.	Visites	1	visite à l'extérieur du canton
12 12.1.	Evaluation I	1	
		17	



Arboriculteur patenté : (32 jours)

Ce cours, réparti sur 2 ans, s'adresse aux personnes qui souhaitent obtenir un revenu de leur activité en arboriculture

- **1^{ère} année (2018/19)**

- Acquérir les bases pratiques et théoriques nécessaires à l'entretien d'un verger traditionnel dans un objectif d'autoapprovisionnement.
- Se former à la taille, à la multiplication des arbres, à la plantation et à la protection phytosanitaire des arbres fruitiers.
- Avoir quelques bases dans la récolte et la transformation des fruits.

- **2^{ème} année (2019/20)**

- Concevoir et planifier la création d'un verger de production et sa conduite. En calculer la rentabilisation.
- Perfectionner ses compétences en matière de taille, de fumure, d'entretien du sol et de protection phytosanitaire des arbres fruitiers.
- Acquérir des compétences avancées dans la transformation des fruits.
- Décrire la structure arboricole suisse, la législation en la matière, les marchés et possibilités d'écoulement. Etudier des pistes de diversification dans le domaine des vergers.
- Comprendre le verger dans sa dimension environnementale.

N°	Module	durée (jours)	contenu
1 1.1.	Législation, économie, marchés	0.5	législation arbo, OPD, OQE, OFAG, FUS
1 1.2.	Législation, économie, marchés	0.5	marchés, prix, production, écoulement
1 1.3.	Législation, économie, marchés	0.5	gestion financière arboricole HT/BT
2 2.1.	Vie de l'arbre	1	cycle annuel, botanique, formes fruitières
3 3.1.	Espèces et variétés fruitières	1	connaître les espèces, variétés et PG
4 4.1.	Multiplication fruitière	1	greffage, marcottage, affinités
5 5.1.	Création d'un verger	1	distances, techniques, armature, protection
5 5.2.	Création d'un verger	0.5	choix parcelle, plan, sol, essences et variétés.
6 6.1.	Taille	0.5	principes + sécurité
6 6.2.	Taille	1	taille de formation
6 6.3.	Taille	3.5	taille d'entretien HT, bases
6 6.4.	Taille	1.5	taille d'entretien HT, suivi
6 6.5.	Taille	1	taille d'entretien BT, bases
6 6.6.	Taille	1.5	taille d'entretien BT, suivi
6 6.7.	Taille	0.5	taille en vert, pincements, etc...
7 7.1.	Protection phytosanitaire	1.5	connaissance des parasites et maladies, bases
7 7.2.	Protection phytosanitaire	1	connaissance des parasites et maladies, suivi
7 7.3.	Protection phytosanitaire	0.5	types de lutte, sécurité
7 7.4.	Protection phytosanitaire	1	moyens de lutte, bases
7 7.5.	Protection phytosanitaire	0.5	moyens de lutte, suivi
7 7.6.	Protection phytosanitaire	0.5	machines, techniques
8 8.1.	Entretien cultural	1	sol, fumure, machines, bases
8 8.2.	Entretien cultural	1	sol, fumure, machines, suivi
9 9.1.	Récolte, conservation, transforma	1	maturité, récolte, conditionnement
9 9.2.	Récolte, conservation, transforma	1	petits fruits
9 9.3.	Récolte, conservation, transforma	1	liqueurs, confitures, fruits secs, huile...
9 9.4.	Récolte, conservation, transforma	1	jus de pomme et cidres
9 9.5.	Récolte, conservation, transforma	1	mise en tonneau, conduite de fermentation, distillation
10 10.1	Verger et environnement	1	faune et flore des vergers
11 11.1	Visites	1	visite à l'extérieur du canton
11 11.2	Visites	1	visite à l'extérieur du canton
12 12.1	Evaluation I	1	
12 12.2	Evaluation II	0.5	
		32	



Brevet agricole:

Ce cours, répartis sur 2 ans, en 2 modules distincts et s'adresse aux agriculteurs, dans le cadre de la formation visant l'obtention du brevet fédéral d'agriculteur.

Module BF 21 : Arboriculture haute tige / 4 points / 9 jours de cours (2018-19)

Module BF 22 : Transformation des fruits / 3 points / 5 jours de cours (2019-20)



Tarif du cours

Tarifs des cours « longue durée » FRI:

*Abonnés FRI	CHF 20.- par demi-jour
**Membre Service arbo+	CHF 30.- par demi-jour
Non abonné FRI	CHF 40.- par demi-jour

Cours patenté ou amateur 1^{ère} partie 2015/16

*Abonnés FRI	CHF 20.- x 34 demi-jours = CHF 680.-
**Membres Service Arbo+	CHF 30.- x 34 demi-jours = CHF 1020.-
Non abonné FRI	CHF 40.- x 34 demi-jours = CHF 1360.-

Cours patenté 2^{ème} partie 2016/17

*Abonnés FRI	CHF 20.- x 30 demi-jours = CHF 600.-
**Membres Service Arbo+	CHF 30.- x 30 demi-jours = CHF 900.-
Non abonné FRI	CHF 40.- x 30 demi-jours = CHF 1200.-

*Abonné FRI = exploitant agricole en activité, client de la FRI, qui paye une cotisation annuelle à l'ha de SAU.

**Membres Service Arbo + = SMS arbo, mail d'info, diminution des coûts de cours (4 cours à ½ prix par année), coût : 50.-/ année durant 5 ans minimum.

Le coût du cours n'est pas fractionnable, il est vendu en tant que bloc.

Ces montants ne comprennent ni la fourniture du matériel d'enseignement (facture séparée), ni l'outillage nécessaire aux cours pratiques (achat par les participants)



Calendrier du cours

	Date		Arboriculteur patenté + arboriculteur amateur	Brevet Module BF21
vendredi	14.09.2018	cours 2.1.: vie de l'arbre botanique et physiologie	oui	oui
vendredi	05.10.2018	Cours 9.1. : récolte, conservation et transformation	oui	oui
vendredi	02.11.2018	Cours 7.1. : protection phyto	oui	oui
vendredi	30.11.2018	Cours 6.3. : taille entretien HT Cours 6.1. : principes + sécurité	oui	oui
samedi	15.12.2018	Cours 6.3. : taille entretien HT	oui	oui
vendredi	18.01.2019	Cours 3.1.: espèces fruitières	oui	oui
vendredi	08.02.2019	Cours 5.1. : création d'un verger	oui	oui
samedi	16.02.2019	Cours 6.5. : taille entretien BT	oui	facultatif
samedi	02.03.2019	Cours 6.3. : taille entretien HT	oui	facultatif
vendredi	08.03.2019	Cours 6.2. : taille de formation	oui	oui
vendredi	15.03.2019	Cours 6.3. : taille entretien HT	oui	facultatif
vendredi	12.04.2019	Cours 4.1. : multiplication fruitière	oui	facultatif
vendredi	03.05.2019	Cours 7.1. : protection phyto Cours 7.3. : protection phyto	oui	facultatif
vendredi	24.05.2019	Cours 8.1. : entretien cultural	oui	facultatif
vendredi	07.06.2019	Cours 7.4. : protection phyto	oui	oui
vendredi	14.06.2019	Cours 11.1. : visites	oui	facultatif
vendredi	à définir	Examen BF21	non	oui
vendredi	28.06.2019	12.1. : évaluation	oui	facultatif

Horaires du cours : matin : 9h00-12h00 - après-midi : 13h15-16h30



Merci de votre attention

